

## NORME CANADIENNE 24-101 SUR L'APPARIEMENT ET LE RÈGLEMENT DES OPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES

## RELEVÉ D'APPARIEMENT DES OPÉRATIONS

À: Toutes les parties qui effectuent l'appariement des transactions en fournissant des ordres de transaction, en agissant pour le compte de, ou en exécutant une transaction avec :

Gestion de patrimoine Manuvie inc. <Dénomination sociale de la partie à l'appariement>

**Oakville** 

| <ville></ville>   |
|---|
| Canada  |
| <pays></pays>   |
| (800) 991-2121  |
| <téléphone></téléphone>   |
| ité»  |
| rni conformément à la <i>Norme canadienne 24-101 sui nnelles</i> (la « Norme canadienne ») et à son <i>annexe 24</i> ons assujetties à la Norme canadienne.  de des politiques et procédures conçues pour assurer canadienne. |
|   |
| Président et chef de la direction   |
| <titre (c)="" 2.3(1)="" de<br="" des="" directeurs="" l'article="" l'un="" spécifiés="" à="" –="">l'annexe&gt;</titre>  |
| 11/01/2024  |
| <date de="" signature=""></date>  |
|   |

1. Ce formulaire a été transmis et approuvé par l'Association canadienne des marchés des capitaux,

et revu et approuvé par l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

2. Remplir les sections du formulaire (et insérer l'entête de l'entité ou son logo). Ce forumlaire peut être signé électroniquement ou traditionalement.

**Remarques:** 

500-1235 North Service Road West